

PROGRAMME DES VISITES DES YOLES
1er Semestre 2024
VERSION 2 du 11/04/24**RAPPELS**

- 1 - Vérifier la date de sa prochaine visite ;
 - 2 - Anticiper sa commande de matériel (pyrotechnique, E.P.I, balise PLB) ;
 - 3 - Si impossibilité de se présenter le jour prévu, prévoir de venir un port avant ou un port après ;
 - 4 - PAS DE RENDEZ-VOUS HORS CRENEAUX ;
 - 5 - PAS DE VISITE NAVIRE AU SEC ;
 - 6 - PAS DE PERMIS DE NAVIGATIONS SI PRESCRIPTIONS NON-EFFECTUEES de plus de 2ans ;
 - 7 - Permis de navigation limité à 6 mois si prescription majeure (Non présentation de la P.L.B ou de son bon de commande)
 - 8 - Pas de prorogation pour les PN déjà limité à 6 mois ;
 - 9 - Présentation de l'assurance et de la dotation "C" Reinstreinte dans le cadre du PESCATOURISME
- Documentation de référence : Division 227

DEROULEMENT :

A 08h00 début des inspections le matériel est paré à être inspecté, capitaine à proximité de sa yole ou APIT.

DATE	Communes Concernées
Mardi 23 avril	LE MARIN (Cap Macré)
Jeudi 25 avril	LE VAUCLIN (port de pêche)
Mardi 30 avril	LE VAUCLIN (Baie des mulets)
Jeudi 02 mai	LE FRANCOIS (Dostaly)
Mardi 07 mai	Rattrapage LE CARBET (bourg)
Jeudi 09 mai	LE FRANCOIS (Port de pêche)
Mardi 14 mai	LE ROBERT (Bourg)
Jeudi 16 mai	LE ROBERT (Pointe du Fort)
Mardi 21 mai	TRINITE (Anse Spourtoune+Tartane)
Jeudi 23 mai	NEANT
Mardi 28 mai	TRINITE (Cosmy)
Jeudi 30 mai	Rattrapage FDF (Phare balise)
Mardi 04 juin	SAINTE-MARIE(Tombolo-Anse du four)
Jeudi 06 juin	MARIGOT / LORRAIN (port Marigot)
Mardi 11 juin	GRAND RIVIERE
Jeudi 13 juin	Rattrapage Anse d'arlet (bourg)
Mardi 18 juin	Rattrapage STE LUCE (bourg)
Jeudi 20 juin	NEANT